

# Poste de professeur menant à la permanence

# Rang ouvert (professeur agrégé ou professeur titulaire)

# Programme des chaires de recherche du Canada *dans un domaine de recherche précis pour des candidats admissibles*

# Chaire de niveau 1

**Faculté :** Insérez le nom de la faculté ou des facultés ici.

**Département/École :** Insérez l’unité ou les unités ici.

Le programme des chaires de recherche du Canada est ouvert aux candidatures internes qui occupent déjà un poste de professeur permanent ou menant à la permanence à l’Université McGill.

**Description de poste**

Décrivez le poste, l’unité, l’établissent, etc. ici.

La candidature retenue qui répond aux conditions d’admissibilité du programme des chaires de recherche du Canada (CRC) peut être soutenue par l’Université pour une titularisation à une chaire de niveau 1 dans un domaine de recherche comme mentionné ci-dessus, ce qui lui permettra de consacrer un temps dédié à des travaux de recherche dans le cadre de sa charge professorale à temps plein.

Les candidatures à une chaire de niveau 1 doivent être des professeurs titulaires ou des professeurs agrégés dont on s’attend à ce qu’ils deviennent des professeurs titulaires dans l’année ou dans les deux ans suivant la mise en candidature. Autrement, s’ils sont issus d’un autre secteur que le secteur universitaire, les personnes candidates doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommées à ces niveaux.

Les conditions d’admissibilité pour le programme des CRC peuvent être consultées au http://www.chairs-chaires.gc.ca/program-programme/nomination-mise\_en\_candidature-fra.aspx#4

**Tâches principales**

Décrivez les tâches liées à l’emploi (par exemple, enseignement, recherche, service, responsabilités cliniques) ici.

**Qualifications et formation exigées**

Selon le poste, veuillez inclure tout diplôme, certificat, formation, permis, expérience et/ou compétence particulière pouvant être exigé ici.

***Les personnes candidates qui ne satisfont pas nécessairement aux critères d’admissibilité du programme des CRC de niveau 1 sont néanmoins invitées à présenter leur dossier***

 ***de mise en candidature.***

**RENSEIGNEMENTS SUR L’EMPLOI**

|  |  |
| --- | --- |
| Catégorie de l’emploi : | Poste menant à la permanence |
| Rang :  | professeur agrégé ou professeur titulaire |
| Statut professionnel : | Temps plein |
| Salaire : | La rémunération salariale sera établie en fonction des qualifications et de l’expérience.  |
| Date limite pour les mises en candidature : | À déterminer par la Faculté. |

**PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE**

Il faut déposer le dossier de candidature auprès : À déterminer par la Faculté.

Il faut inclure au dossier les documents justificatifs suivants :

* Une lettre de présentation et un curriculum vitæ ;
* Une lettre faisant état de l’expérience du candidat ou de la candidate dans le domaine de la recherche ;
* Le nom et les coordonnées de trois personnes prêtes à fournir des références.

**Pour les candidatures internes seulement** : Les documents justificatifs doivent comprendre un curriculum vitæ à jour et une lettre faisant état de l’expérience de la personne candidate dont le contenu correspond au domaine particulier de la chaire.

**ENGAGEMENT EN MATIÈRE D’ÉQUITÉ ET DE DIVERSITÉ**

*L’Université McGill recrute en fonction du mérite et s’engage fermement à respecter les principes d’équité et de diversité au sein de sa communauté. Nous accueillons favorablement les demandes d’emploi des personnes racisées et de minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes handicapées, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation et identité sexuelles, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés.*

*McGill reconnaît en outre et considère à juste titre l’incidence de congés (comme les congés liés à des soins apportés à un membre de la famille ou liés à des problèmes de santé) qui auraient pu causer des interruptions ou des ralentissements de carrière. Nous encourageons les personnes candidates à nous informer de tout congé qui aurait eu un effet sur leur productivité, et conséquemment sur leur cheminement de carrière. Cette information sera prise en considération afin d’assurer une évaluation équitable du dossier de candidature.*

*L’Université McGill met en œuvre un programme d’équité en matière d’emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. L’établissement cherche également à assurer le traitement équitable et la pleine intégration des personnes handicapées en déployant tous les efforts nécessaires pour mettre en œuvre les principes de design universel de manière transversale, parmi tous les aspects de la communauté de McGill, et à l’aide des* [*politiques et des procédures sur les mesures d’adaptation en milieu de travail*](https://www.mcgill.ca/hr/fr/benefits/amenagement)*. Les personnes handicapées qui pourraient avoir besoin d’accommodements à n’importe quelle étape du processus de candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec la professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe (équité et priorités académiques) par* *courriel* *ou par téléphone au 514-398-1660.*

*Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler ; veuillez noter que, conformément aux exigences de l’immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu’aux résidents permanents.*

MM-DD-YYYY **[Date of Posting]**